

Le Lien

de Saint-Germain-sur-Morin



VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION



BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2022

SOURIRE

À L'AVENIR



**RETOUR
EN IMAGES**

P.4



**DOSSIER
SPÉCIAL :
LA VIE
CONTINUE**

P.10



**INTERVIEW :
UNE VIE,
UNE PASSION**

P.16

VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

SOYEZ VIGILANTS !

Recrudescence de vols de cette nature !

Des personnes malintentionnées se font passer pour des intervenants en électricité, gaz, eau... et simulent un besoin de réparation, un test de l'eau, une désinfection contre la Covid (liste non exhaustive). Ces individus inventent de réels scénarios et reviennent parfois entourés de faux gendarmes ou policiers afin de vous dérober vos objets de valeur (que vous finirez même par leur donner en pensant les récupérer plus tard !) Leurs ressources sont infinies. Protégez-vous et protégez ceux qui vous sont chers en contactant immédiatement votre mairie si elle est ouverte (afin de vérifier la légitimité d'une intervention), votre



Police Municipale (coordonnées au dos de ce numéro), votre gendarmerie locale au **01 64 63 80 42** ou encore le **17**.

ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

La réserve communale : un soutien logistique en cas d'urgence, mais pas que.

Vous souhaitez vous engager pour la sécurité civile de votre commune ?

Participer au soutien nécessaire auprès de la population lors d'incidents majeurs pouvant survenir à Saint-Germain ? Mais également apporter votre aide sur de grands événements communaux ?

La Municipalité débute son recrutement de volontaires. Et si c'était vous ?

Envoyez la fiche de candidature remplie à mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

Disponible en version papier à l'accueil de la mairie.



SAINT-GERMAIN, LABELLISÉE TERRE DE JEUX 2024

À la demande de M. Loïc Guibert, Adjoint au Maire, la Commune a fait la demande du Label Terre de Jeux 2024, qui lui a été attribué, comme à de nombreuses communes françaises. Le label « Terre de Jeux 2024 » vise deux objectifs principaux : célébrer les Jeux olympiques de Paris sur tout le territoire français, en amont, et laisser un héritage, en aval. Délivré par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, ce label est décerné aux collectivités, quelle que soit leur taille.

Entre sport pour tous et haut niveau, celles-ci s'engagent à faire vivre la dynamique olympique sur leur territoire.



APPEL À SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE



La Municipalité est en contact direct avec des ressortissants saint-germinoïses ukrainiens, qui ont accueilli des ukrainiens de leur famille et amis, à leur domicile. Ce sont principalement des femmes et des enfants. Nous souhaitons encadrer ces accueils de manière très pointue et rigoureuse, de telle sorte à ce que les arrivées soient maîtrisées, suivies administrativement, en lien avec les actions de l'intercommunalité de Val d'Europe Agglomération : inscription des familles à l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration), inscription des enfants à l'école, cours de français.

✓ Le Maire, Gérard Gourovitch, ses adjoints et conseillers municipaux, lancent un appel à la population afin de répertorier les foyers volontaires pour intégrer une liste de maisons d'accueil en cas de besoin. Puisque les familles quittant l'Ukraine ne sont composées que de femmes et d'enfants, il est indispensable que les accueillants ne soient pas des hommes seuls.

✓ Nous souhaiterions savoir si des Saint-Germinoïses parlent ou comprennent le russe et/ou l'ukrainien, voire le polonais ? Si vous êtes concernés par une des deux recherches, contacter les agents du Pôle Citoyenneté au **01.60.04.13.06**.

SAINT-GERMAIN, AUJOURD'HUI



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES D'URBANISME AVEC LE GNAU !

Depuis le 1er janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via une plateforme numérique accessible depuis le site web de la commune où sont envisagés les travaux.



Cette plateforme permet de saisir une demande, de déposer l'ensemble des pièces ainsi que de suivre l'instruction d'un dossier à tout moment. Finis les multiples exemplaires et les envois de plis en recommandé avec accusé de réception !

Sont concernés les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager, les permis de démolir et les déclarations d'intention d'aliéner.

Les permis de construire concernés par des Établissements Recevant du Public ne peuvent pas faire l'objet d'un dépôt par voie électronique.

L'utilisation de ce service dématérialisé n'est pas obligatoire.

Les services urbanisme maintiennent à l'identique leur accompagnement et le suivi des demandes papier avec les mêmes délais légaux de traitement.





Un long hiver de pandémie.

« Ces deux années passées à se claquemurer, à s'éviter, à faire oublier nos visages et chercher son avenir dans les statistiques sanitaires aussi quotidiennes que mortifères, ont été comme un long hiver qui interdit à la nature de montrer son existence, sa croissance, sa vie, sous un manteau de froidure. »

La vie municipale a été, elle aussi, moins visible, les rencontres avec nos partenaires, les réunions et la communication plus discrètes et les festivités moins nombreuses, les associations gênées dans leurs activités, les projets de réhabilitation privés retardés.

Mais, de la même façon que la nature réapparaît lors des premiers soleils printaniers, la vie municipale redevient visible à tous, à travers ses projets d'aménagement, ses réalisations promises puis mises à la disposition des habitants, et le lancement des études détaillées des grands projets.

Notre « LIEN de Saint-Germain-sur-Morin » durant cette période a, lui aussi, été limité aux informations nécessaires à nos concitoyens. Il revient donc aujourd'hui avec une pagination plus riche dans laquelle vous retrouverez votre habituel « retour en images », mais aussi des infos demandées par nos lecteurs sur les actions municipales concrètes s'agissant de la préservation de l'environnement, la vie de plus en plus « agitée » de notre bibliothèque, notre dossier spécial qui reprendra les investissements livrés, en cours de réalisation ou d'étude, et nos deux grands projets structurants à long terme : une cité scolaire à proximité des équipements sportifs existants et « Refaire battre notre cœur de ville ».

Le développement harmonieux de notre commune reste le centre de nos préoccupations, auquel nous souhaitons associer tous les Saint-germinois d'aujourd'hui et de demain (Cf notre page de couverture dédiée au nouveau Conseil Municipal des Jeunes).

Gérard GOUROVITCH
Maire
Vice-Président de Val d'Europe Agglomération

RETOUR EN IMAGES

REPAIR CAFÉ

Réparer ensemble ! Le 15 janvier Saint-Germain-sur-Morin a accueilli une nouvelle fois le Repair Café et ses réparateurs bénévoles à la salle de la Bergerie.

Les associations de Meaux et Bailly étaient réunies pour ce moment convivial écoresponsable. Plus d'une vingtaine de personnes sont venues découvrir ou redécouvrir ces ateliers citoyens qui permettent de lutter contre l'obsolescence programmée, de redonner vie à nos objets préférés ou simplement utiles, de privilégier la réparation à l'achat. Cette session était la 3ème à Saint-Germain depuis 2019, une 4ème aura lieu **le samedi 11 juin 2022, de 9h à 12h.**

Merci à
Sarah
Marjorie
Jacques
Gérard
Pascal
Dominique
Victor



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nouveau mandat, nouveaux élus !

Le CMJ a pris place pour la première fois en 2018 à Saint-Germain-sur-Morin. 10 jeunes élus ont découvert la vie municipale durant trois années (le mandat a été prolongé du fait de la crise sanitaire), ils laissent désormais leur place à 7 nouveaux jeunes Saint-Germinoises ! Ils seront officiellement élus et recevront leurs écharpes lors du Conseil d'installation de juin 2022.



*Bienvenue à Meg, Luna, Maëlle, Savannah,
Louis, Damien et Anthony,
au coeur de la Vie Municipale !*



LES NUITS DE LA LECTURE ET CONTES EN FOLIE

La Bibliothèque Vercors a participé pour la première fois aux Nuits de la Lecture en janvier 2022. Des activités furent proposées à la bibliothèque, un bookface et une soirée jeux en famille, permettant une ouverture nocturne de la bibliothèque.

Pour illustrer la thématique des contes et des fables durant les mois de février et mars, la bibliothèque a proposé en partenariat avec l'association Jouons Crescendo un week-end autour des contes. Près de 50 personnes se sont déplacées pour venir lire, jouer et partager en famille. Plusieurs générations ont écouté des histoires et créé leur château de contes, et le samedi soir c'était escape game au programme !

Un grand bravo à Anne, coordinatrice en charge des animations de la bibliothèque !



TIREZ OU POINTEZ SOUS LE SOLEIL !

La pétanque, (toujours) organisée par le Comité des Fêtes a rassemblé une quarantaine de participants sous un soleil de mars qui réchauffait les cœurs et les esprits : une activité agréable pour une veille de Printemps !



LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR

Le RAM, renommé désormais RPE (Relais Petite Enfance) du Val d'Europe a reçu durant une matinée complète les familles qui désiraient obtenir des renseignements sur les différents modes de garde et notamment sur l'offre d'Assistantes maternelles proposée par l'intercommunalité. Des animations étaient également au programme pour les tout-petits.

Parents et futurs parents ont ainsi pu découvrir le métier d'assistante maternelle et participer aux animations proposées par les assistantes maternelles.

Le RPE du Val d'Europe est un service de Val d'Europe Agglomération animé par des professionnels de la petite enfance. Il s'adresse aux habitants des communes de Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny le Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin et Villeneuve-le-Comte.

01 60 43 66 26 ou rpe@vdeagglomeration.fr



photos ©Val d'Europe Agglomération



UNE CHASSE AUX ŒUFS FESTIVE !

Depuis l'édition de la chasse aux œufs 2019 il nous tardait de nous retrouver pour cet événement familial ! Plus de **200** enfants, accompagnés de leurs parents, grands-parents, frères et sœurs... ont couru à travers les parcs de la mairie à la recherche des œufs blancs tombés du ciel ! Des animations ont été proposées toute la matinée par l'équipe d'animation de l'ALSH des Farfeloups et par la bibliothèque Vercors. Jeux, musique, soleil, rire et bonne humeur... sans oublier le chocolat et la présence de la mascotte des Farfeloups !

Merci à tous les enfants, à leurs parents, à leurs familles ! Merci aux agents, élus et bénévoles qui ont permis la réalisation de cet événement !

À l'année prochaine !



FORMIDABLE SUCCÈS DE L'OPEN DE KARATÉ DO

Les 5 et 6 mars l'Open de Karaté a fait salle comble !



UN NOUVEAU CHEMIN DE VIE...

La vie est parfois faite d'opportunités et l'envie de partir vers de nouvelles aventures peut être très forte... Certains n'osent pas, d'autres se lancent... Kristell a saisi cette chance et a quitté le poste qu'elle occupait depuis six ans au Pôle Citoyenneté de la mairie.

Même si la joie était au rendez-vous, l'émotion pour tous ses collègues fut intense.

C'est Valérie, qui a géré la bibliothèque durant plusieurs années, qui a pris la relève de Kristell aux côtés de Kevin, à l'accueil et aux missions administratives de la mairie.

Valérie remercie tous les lecteurs de la bibliothèque Vercors pour ces belles années passées auprès d'eux.

La Municipalité souhaite une belle route à Kristell et une belle reconversion à Valérie.



LE GRAND N'IMPORTE QUOI !

Le carnaval du même nom a enchanté petits et grands le 27 mars, sous un soleil radieux et dans une ambiance magnifique !

Merci à l'Association des Familles Rurales, au Comité des Fêtes, aux Sam's Majors, au CAEM et bien sûr à tous les participants : environ **200** personnes ont défilé dans les rues de notre village !

Merci également à tous les habitants qui étaient à leur fenêtre pour applaudir le défilé des costumes farfelus, beaux, incongrus et pétillants !

À l'année prochaine !



UN RUNNING ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

À l'initiative de Jean-Stéphane Augros et de Julien Gaillard, conseillers municipaux délégués de notre commune, la ville de Saint-Germain-sur-Morin a créé son rendez-vous des amateurs de course à pied, le **"Run in Saint Ger"**.

Le principe de ce rendez-vous hebdomadaire est de rassembler les Saint-Germinoises et Saint-Germinoises (ou voisines & voisins de notre belle commune) en les invitant à découvrir notre village tout en pratiquant une activité sportive. Ce rendez-vous est ouvert à tous, amateurs et confirmés.

Le premier running a eu lieu le samedi 19 Mars. Le rendez-vous est donné chaque fois à 10h devant la mairie. Pour vous inscrire et suivre les rendez-vous des coureurs, contactez Julien Gaillard :

jgaillard@mairie-sgsm.fr

Saint-Germain-sur-Morin, ville sportive !



DEUX CLUBS SPORTIFS LABELLISÉS

La Fédération Française de Tir à l'Arc valorise ses clubs au travers de l'attribution de Labels, attribués selon des critères précis qui s'articulent autour de 4 axes :

- ✓ les Equipements
- ✓ l'Encadrement
- ✓ la Partie Sportive
- ✓ l'Accueil des Jeunes.

Le premier niveau de récompense est le Label ESPOIR, puis AMBITION, suivi d'EXCELLENCE.



Un nouveau label vient d'être créé, le Label ELITE, qui prend en compte, entre autres, l'emploi. La Municipalité, et Loïc Guibert, Adjoint au Maire aux Associations, au Sport et à la Jeunesse, sont fiers d'annoncer que **le club de Tir à l'Arc de Saint-Germain-sur-Morin** s'est vu décerner le **label AMBITION** pour l'année 2022. Certification obtenue : Accueil moins de 10 ans, Animation / Découverte, Citoyen.



Peu de temps après cette annonce, la Ville a appris que le club de l'Amicale Bouliste avait également reçu un Label de sa fédération, pour la troisième fois consécutive.

Félicitations à nos clubs sportifs !

1^{er} CROSS SCOLAIRE POUR L'ORME-AUX-LOUPS !

L'école de l'Orme-aux-Loups a organisé son premier cross scolaire, avec la participation exceptionnelle de Morhad Amdouni, recordman de France du Marathon et Ambassadeur du sport à Val d'Europe Agglomération.

Athlète valeureux, il est spécialiste des courses de fond. Il est champion d'Europe du 10 000 m à Berlin en 2018. Il est le détenteur du record de France du marathon en 2 h 5 min 22 s, établi lors du marathon de Paris 2022. Les jeunes coureurs ont couru 1200 m (CE2), 1400 m (CM1) et 1600 m (CM2). **Bravo à toutes et à tous !**



BIEN-VIVRE À SAINT-GERMAIN

ACTIONS « VERTES » : où en est Saint-Germain ?

100 % ZÉRO PHYTO

En 2010, avec le concours de la direction de l'eau du Conseil Général 77, la commune de Saint-Germain-sur-Morin s'est engagée à mettre en place des actions afin de se rapprocher de l'objectif zéro phyto : seul l'entretien du cimetière impliquait encore l'usage de désherbant afin que les allées restent propres, selon les desiderata des visiteurs.



En 2021, pour la première fois, les services d'entretien de la Ville n'ont pas utilisé de produits chimiques sur cet espace : Saint-Germain est donc en zéro phyto et souhaite le rester.

PRENDRE SOIN DES ABEILLES : UN RUCHER À MONTGUILLON

Depuis 2019 nos enfants ont la chance de pouvoir découvrir l'apiculture grâce au partenariat engagé entre la commune et un apiculteur, dans le secteur de Montguillon. Des ateliers pédagogiques sont régulièrement mis en place par l'accueil de loisirs Les Farfeloups.



FRELONS ASIATIQUES : UN MAILLAGE SUR LA COMMUNE

Afin d'empêcher les frelons asiatiques de venir visiter la commune, un piège a été installé au-dessus de l'entrée de la mairie, en plus des pièges installés au rucher. La commune a également signé une convention avec un intervenant spécialiste des frelons asiatiques, qui est mandaté par la Ville à chaque découverte d'un nid sur la voie publique, aux frais de la Municipalité.



PROPRETÉ DE LA COMMUNE

► Les agents des services communaux sont sur le terrain un jour par semaine pour nettoyer les trottoirs et les voiries de l'ensemble des voies publiques.

► La Municipalité organise chaque année depuis 2018 (commune précurseur sur le territoire) le WORLD CLEANUP DAY (Opération internationale de nettoyage de la nature) au sein des différents quartiers de la commune, y compris sur le Grand Morin (avec l'association de Canoë Kayak de Saint-Germain). Le prochain rendez-vous est fixé au **SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022.**



Une route propre ne dépend pas seulement de l'efficacité du service de nettoyage, mais de l'éducation des personnes qui passent par là.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Suite à une intervention à l'école pour éradiquer trois nids de chenilles processionnaires, les services techniques de la ville ont installé un piège autour des arbres concernés de la cour de récréation.



LA MINUTE CIVIQUE

Vous êtes nombreux à contacter la mairie quant à l'entretien de vos trottoirs. Nous vous rappelons que :

► **La responsabilité de l'entretien des trottoirs est celle des riverains.** Afin d'éviter les chutes dues aux feuilles, au verglas ou à la neige, tout propriétaire ou occupant d'une habitation doit entretenir son trottoir (ou syndic en cas d'immeuble). Sur un mètre de large ou jusqu'au caniveau, l'entretien courant comprend : le nettoyage des feuilles mortes et débris, le désherbage, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.

► **La responsabilité des abords des lieux privés est celle de leur propriétaire** (exemple : Aldi, son parking, ses trottoirs et les alentours du magasin).



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Voici le site internet de la bibliothèque avec toutes les informations, catalogue en ligne, galerie photos et toute son actualité !
<https://bibliothequevercors77.webnode.fr/>

La bibliothèque municipale Vercors de Saint-Germain-sur-Morin a récemment évolué, force de nouvelles propositions pour ses adhérents.

Chaque mois, un thème est proposé et laisse place à une salle ludique et un SAS de sortie métamorphosés. Après les super-héros, le voyage, la petite histoire dans la grande Histoire, les fables et les contes, la bibliothèque propose jusqu'à fin mai son thème « sur les traces de l'écriture ».

Une exposition prêtée par la médiathèque départementale viendra illustrer ce thème et donnera vie, dans la salle ludique, à des activités diverses autonomes.

La bibliothèque accueille aussi deux fois par mois deux classes de l'Orme aux Loups. Les enfants, accompagnés par leur professeure et de parents volontaires, viennent choisir leur livre et profitent de la salle ludique pour découvrir l'exposition, ou écouter une histoire.

L'équipe de la bibliothèque réfléchit sans cesse à l'enrichissement de ses propositions ;
Un espace contre le harcèlement scolaire a été mis en place, une grande table accueillie des nouveautés chaque semaine (des dons, des prêts de la médiathèque départementale ou des achats), les activités autonomes sont renouvelées régulièrement, un magazine sort tous les deux mois ainsi que des jeux pour les enfants tous les mois.

Un coin enfant spécialement aménagé, des albums animés, cartonnés, livres Disney, romans enfants, et livres jeux

Une salle ludique pour jouer, lire et faire des activités

Un espace dédié à la documentation jeunesse et adultes

Deux espaces lecture classique adultes et jeunes

Une sélection de romans jeunes, ados et adultes
Des romans d'écrits, policiers, historiques, vécus.

Des BD enfants, jeunes, ados et adultes
Une sélection de mangas

Un magazine tous les deux mois, un livret de jeux pour les enfants.
Une thématique mensuelle.

Des expositions éphémères et enrichissantes

Si vous ne connaissez pas encore la bibliothèque, n'hésitez pas à y jeter un coup d'œil et peut être y adhérer ! L'adhésion est gratuite pour tous et vous permet d'emprunter entre 5 et 7 ouvrages par carte pendant 3 semaines. Vous retrouverez Anne, coordinatrice de la bibliothèque, Eva, aide bibliothécaire, Françoise et Irma, bénévoles pour vous accueillir et vous conseiller !

La pièce principale est chaleureuse et accueillante, les livres sont constamment mis en avant. Un large choix d'ouvrages en tout genre est proposé, permettant ainsi de répondre aux besoins de tous.

Côté enfant, des visuels plus attractifs vous permettent de retrouver les ouvrages facilement.

Les petits trouveront leur bonheur à travers les "Cherche et trouve géant", les livres sensoriels et les albums cartonnés.

La bibliothèque continue de proposer et de participer à plusieurs événements : les Nuits de la Lecture, les 48hBD, partir en Lire, World Clean Up Day, Chasse aux oeufs et la seconde édition de L'Art du local prévue à la rentrée 2022 !

À très vite, à la bibli !



Pour un projet "vert" la bibliothèque, recherche :

- des boîtes de conserves vides,
- quelques briques,
- des jardinières ou pots de fleurs en bon état.

Venez déposer cela sur ses horaires d'ouverture avant le 25 mai !



Bibliothèque municipale Vercors

de Saint-Germain-sur-Morin

place de la mairie
77660 Saint-Germain-sur-Morin



fiche d'inscription en ligne !



HORAIRES

mercredi 10h-12h30 / 14h30-16h30

samedi 10h-12h30 / 14h30-17h30

01 83 38 98 62

bibliotheque@mairie-sgsm.fr

<https://bibliothequevercors77.webnode.fr/>

Bibliothèque Vercors



RENDRE POSSIBLE...

En simplifiant à l'extrême, une mairie n'est qu'une organisation qui doit conjointement rendre la vie de ses concitoyens, la plus agréable possible, pour le présent, mais aussi pour l'avenir... Et cela au moindre coût, ou plus brièvement : « Rendre possible le souhaitable. »

Pour cela vos élus disposent de deux « manettes », à savoir, le Budget de Fonctionnement et le Budget d'Investissement.

Le premier budget, de plus de 4 millions d'euros cette année, vient prendre en compte, en plus des traitements des personnels, tous les coûts à charge de la Ville (du chauffage de l'école, à l'éclairage public, de l'entretien du patrimoine communal au feu d'artifice).

Le second volet financier est l'investissement qui sera supérieur à 1 million pour 2022. Ce budget prend en compte les projets et les réalisations en cours :

Toitures de bâtiments municipaux à rénover, ateliers des Services Techniques municipaux à terminer, acquisition des équipements du Tennis, continuation des remplacements des économies d'énergie électrique, réfections des menuiseries extérieures des écoles, extension de la vidéo-protection, accélération de notre programme pluriannuel de réfection des voiries avec le projet rue de Montguillon doublée par une voie en « liaison douce ».

Et lancement des études pour nos Grands projets futurs : Un nouveau groupe scolaire avec ALSH et salle polyvalente, la rénovation paysagère du centre-ville, notre projet d'aide à la création d'une ferme pédagogique (communautaire ?) et notre participation à la définition des travaux à réaliser pour se prémunir des inondations par ruissellement.

Nous vous laissons découvrir les 4 pages de ce nouveau « Dossier spécial ».

✓ EN COURS

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE MIEUX ÉCLAIRER, POUR MOINS CHER

Le remplacement des anciens lampadaires par des ampoules LED a débuté en 2021 quartier du Grand Morin, il s'est poursuivi fin janvier 2022 avec la rue de Paris et la rue de Melun, et en mars avec la rue Montaumer. Au fur et à mesure des possibilités d'investissements de la Ville, d'autres quartiers seront équipés à leur tour : centre-village, Montguillon...



Le passage à la Led entraîne **70% d'économie sur les consommations d'énergie** et moins de pollution nocturne.

✓ RÉALISÉ

SALLE MULTISPORT / DOJO



Plus de **1000 heures** d'utilisation nouvelle pour nos collégiens, et plus de **1250 heures** pour les associations sportives



AMÉNAGEMENTS & SÉCURITÉ



Barrières de sécurité sur le trottoir jouxtant la pharmacie et l'opticien



Réfection des trottoirs rue des Voyeux



coût environ 70 000 €

Réfection du Chemin des Boulangers (du Clos du Roi au lavoir de la Baudette pour la première tranche

LE SOUHAITABLE

✓ EN COURS

INSTALLATION DE PARKINGS À VÉLOS ET À TROTTINETTES

Bientôt à la gare et à l'école



SAINT-GERMAIN, BIENTÔT 100 % FIBRÉE !

Suite aux actions menées par Jérôme Richard, Conseiller Municipal au Développement Durable, avec les différents acteurs concernés, l'installation de 119 nouvelles prises est terminée chez les Saint-Germinoises qui avaient procédé à une demande de raccordement. Il n'en reste plus qu'une seule, sur laquelle nous poursuivons notre mission auprès de XP-Fibre. Désormais, pour chaque nouveau raccordement lié à une arrivée sur la commune, la procédure établie est la suivante : pour un immeuble, le promoteur devra effectuer la demande auprès du délégataire, dans le cas d'un particulier, ce dernier devra le faire après validation de son permis de construire.



Grâce à l'extension du gymnase en dojo, les Services Techniques de Saint-Germain ont récupéré le local utilisé pour les Arts Martiaux et réhabilitent le lieu pour davantage de commodité et de confort pour l'équipe !



Suite aux inondations de juin et juillet 2021, les élus locaux, menés par le maire de Saint-Germain, ainsi que les responsables techniques territoriaux, le SDIS, VEA, Veolia, le SMAGE des 2 Morin, se sont rencontrés afin de trouver des solutions à ce problème d'origine climatique. Prochaine rencontre prévue prochainement.



UN PASSAGE PIÉTONS POUR NOS COLLÉGIENS

Validé nouvellement par le Département, un passage pour les piétons traversant la rue de Montguillon à l'intersection de la rue de Paris, permettra aux collégiens qui empruntent quotidiennement ce trajet, d'être davantage protégés.

La prestation comprend le matériel (feu de signalisation et dispositif de sécurité pour la traversée) ainsi que le marquage au sol des bandes.



coût environ 15 000 €

Et si le cœur de Saint-Germain disposait d'un environnement naturel et de paysages qui s'y attachent, mais aussi d'un habitat conforté par la présence de services nombreux et diversifiés, d'un commerce dynamisé et d'équipements publics dimensionnés aux besoins ?

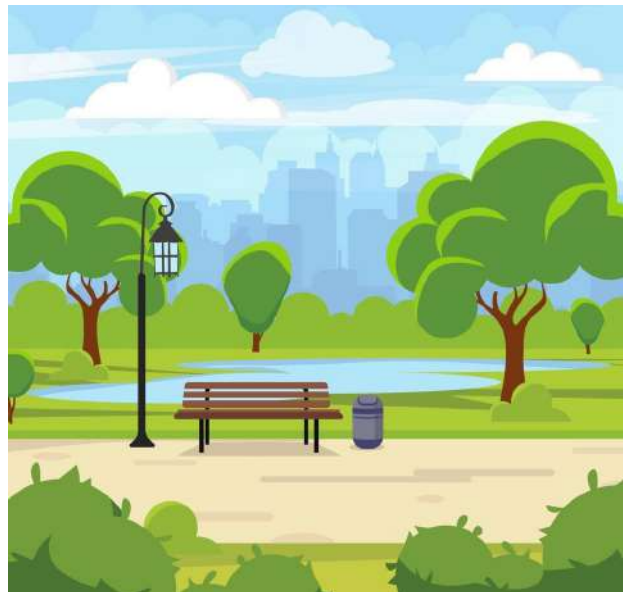
Créer un très grand espace piétonnier en imaginant des stationnements de véhicules automobiles sur un site proche, à réaliser en sous-sol.

Prioriser la végétation dans cet espace pour parfaire son agrément.

Redéfinir les aménagements routiers dans cette zone de manière à prioriser la vie locale par rapport au transit automobile intercités.

Permettre un accès aisé, piétonnier ou cyclable, aux services publics : Mairie, Etat civil, Bibliothèque/ Médiathèque, Salles associatives de la Ferme des Religieux, Salle polyvalente de la Bergerie, ainsi qu'à l'église communale, à l'ancienne mairie, aux services paramédicaux et aux différents commerces et services installés dans ce quartier et ceux qui viendraient s'y ajouter.

Et tout simplement pour y flâner en revenant de l'école avec ses enfants ou petits-enfants, y profiter des jeux ou d'un kiosque protégé d'un soleil ardent ... ou d'une pluie passagère parmi les arbres et les plantations collectives.



**ZÉRO VOITURE,
ZONE PIÉTONNE,
CENTRE-VILLE DYNAMIQUE**



croquis non contractuel

Refaire battre notre cœur de ville

SANS OUBLIER D'Y INTÉGRER NOS SÉNIORS

dans un parcours de vie qui préserve leurs habitudes, leurs souvenirs, en leur proposant un équipement réservé préférentiellement aux Saints-Germinoises à quelques centaines de mètres du Centre-ville.

**UNE RÉUNION PUBLIQUE SERA ORGANISÉE
COURANT 2022**



croquis non contractuel

UNE NOUVELLE ÉCOLE, UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS, UNE SALLE POLYVALENTE...

Pour nos enfants, nos familles, nos associations, pour un bien-vivre à Saint-Germain !



Le besoin d'un groupe scolaire est une réalité admise. Sa localisation en proximité du collège, des équipements sportifs, de la gare routière, répond à une réelle logique.

RELIER MONTGUILLON AU CENTRE-VILLAGE POUR + DE SÉCURITÉ

**Tout en douceur...
Réfléchir avant de bâtir**

À quoi sert ce bornage ?
Quel projet rue de Montguillon ?
Ce sont entre 3 et 8 mètres de large sur près de 650 mètres de long qui avaient été « rognés », année après année, sur la propriété publique communale. Celle-ci nouvellement récupérée pourrait supporter une route rénovée et une liaison douce (piéton, vélo, trottinettes, etc.), tracée parallèlement. Le cheminement serait, pour des raisons de sécurité, éclairé comme les autres rues de Saint-Germain.

**coût environ
500 000 €**



FERME PÉDAGOGIQUE

Nous avons rencontré les exploitants de la Ferme pédagogique de Couilly, qui a dû fermer ses portes, alors qu'elle était en progression régulière quant à sa fréquentation par le public. Les enfants des écoles ou des centres de loisirs, de la région parisienne, étaient nombreux à venir passer une demi-journée de prise de contact avec les exploitants et leurs animaux de la ferme.

La disparition des petites exploitations agricoles en polyculture, a créé un vide dans la connaissance des animaux et des travaux agricoles pour les enfants. N'a-t-on pas déjà entendu des enfants de maternelle cherchant des poulets couchés sur leur plateau de polystyrène blanc ?!

Nous souhaitons lancer une étude, à l'échelle de la Commune, voire de l'Agglomération, afin de déterminer la faisabilité de cette activité sur Saint-Germain-sur-Morin. Si des personnes sont intéressées, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec la Mairie.



VIDÉOPROTECTION : ON VA UN PEU PLUS LOIN

Synergies entre communes voisines : La ville prend conseil

Christian ROBACHE, Vice-Président du Département de Seine-et-Marne en charge de la sécurité et Maire de Montévrain, en visite à Saint-Germain-sur-Morin.

À l'invitation de Gérard GOUROVITCH, Maire de Saint-Germain-sur-Morin et de Julien GAILLARD, Conseiller Délégué en charge des transports et du civisme, nos deux élus ont participé à une réunion de travail sur le thème de la sécurité et de la tranquillité publique en compagnie de Michel ROBBE, Adjoint au Maire en charge des travaux, de Philippe LOPES-DUQUE, Conseiller délégué en charge de la voirie et des réseaux, de Olivier LAMÉ, Conseiller délégué en charge du Plan Communal de Sauvegarde et du PLU, et de notre responsable de la Police Municipale. Etaient également présente Katy ROLAND, Conseillère aux affaires stratégiques et réservées au Cabinet du Président du département de Seine-et-Marne.



Au programme de cette réunion :

- ▶ la présentation générale de notre ville,
- ▶ la présentation de nos projets 2020-2026,
- ▶ la présentation de notre Plan Communal de Sauvegarde et de notre projet de réserve citoyenne,
- ▶ la présentation de notre système de vidéoprotection actuel (10 caméras) ainsi que notre projet d'extension,
- ▶ la présentation, par le Vice-Président, du "Bouclier de sécurité" porté par le département de Seine-et-Marne.

La ville ayant engagé un programme pluriannuel de pose de nouvelles caméras (+ 8 sur 2022 et la création d'un centre de supervision municipale), une demande de subvention régionale (30% de prix final) a été faite à l'occasion du conseil municipal de décembre dernier et une demande de subvention départementale (20% du prix final) a été faite à l'occasion du conseil municipal du 20 avril. In fine, c'est 50% de la facture qui sera subventionné par nos deux partenaires.

Parce que la sécurité des Saint-Germinoises n'a pas de prix, en 2025, c'est l'ensemble du territoire de la ville (centre-bourg et quartiers) qui sera placé sous vidéoprotection.

NUISANCES SONORES LIGNE P

ACTION / REACTION

Le 22 mars a eu lieu l'inauguration du déploiement du Tram-Train Dualis sur l'axe Esbly <> Crécy-la-Chapelle. L'occasion pour les riverains de la ligne (Résidence du Grand Morin et rue des Voyeux) de se manifester auprès de la Municipalité afin de signaler que des nuisances sonores existaient depuis toujours du fait du sifflet utilisé par les conducteurs de la rame, mais étaient amplifiés depuis l'arrivée de ce nouvel équipement.

Ce klaxon serait entonné à plus de 90 décibels.

Soucieux de prendre en compte ces doléances justifiées, Julien Gaillard, Conseiller municipal aux Transports intra-muros et Communautaire, Médiation et Promotion du Civisme, a sollicité le gestionnaire de l'axe Esbly-Crécy-la-chapelle par courrier officiel en date du 25 mars, afin d'obtenir un rendez-vous au plus vite et de trouver des solutions aux problématiques dénoncées par les riverains de la ligne.

Le 29 mars, Julien Gaillard et Michel Robbe, Maire-Adjoint aux travaux, ont participé à une réunion à distance avec la Direction Générale de la ligne P au sujet de la nouvelle rame Dualis. Ont été évoquées les deux problématiques suivantes :

- ▶ La dangerosité du passage à niveau situé face à l'école de l'Orme-aux-Loups, incitant les conducteurs de la rame à actionner le klaxon régulièrement,
 - ▶ L'intensité du sifflet, notamment depuis la mise en service de cette rame.
- Sur le premier sujet, M. Gaillard et M. Robbe ont obtenu de la SNCF que des travaux soient effectués à l'été 2023 (entre juin et septembre 2023). Le passage à niveau sera modernisé en l'équipant d'un signal lumineux, sonore avec des barrières activées. Le conducteur de la rame n'aura plus besoin d'actionner son sifflet.

Concernant le second point, en attendant la réalisation des travaux du passage à niveau, les équipes de Transilien EPT4, en charge de cette partie vont veiller à ce que le volume sonore du sifflet de la rame soit diminué.



TAXES FONCIÈRES À SAINT-GERMAIN : LES RAISONS D'UNE AUGMENTATION

Au Conseil Municipal du 20 avril dernier, la Majorité Municipale ainsi que la liste Pour Notre Village ont voté unanimement une augmentation du taux des Taxes Foncières à Saint-Germain-sur-Morin, pour plusieurs raisons qui viennent cette année se cumuler :

- ▶ Les Taux communaux n'ont pas été augmentés depuis plus de 10 ans.
- ▶ Les dotations de l'Etat continuent de diminuer depuis le quinquennat Hollande.
- ▶ Les exigences de réglementations publiques, toujours plus nombreuses et toujours plus coûteuses viennent alourdir les budgets à activité constante, comme pour le Centre de Loisirs des Farfeloups.
- ▶ Les Saint-Germinoises ont besoin, et l'ont fait savoir, de nouveaux investissements touchant à la voirie mais aussi à l'économie d'énergie, à la sécurité routière et à l'entretien du patrimoine existant.

Ajoutons à tout ceci la hausse des matériels, des matières premières, de l'énergie, et l'inflation qui risque de dépasser 10 % dans l'année à venir.

Les coûts de la vie quotidienne supportés par les citoyens le sont de la même manière par les collectivités territoriales.

Une gestion rigoureuse comme celle que nous appliquons depuis 2014, n'est plus suffisante pour faire face à toutes ces dépenses nouvelles et nous ne pouvons pas par ailleurs prendre de risques pour le bon fonctionnement des activités dont la Municipalité a la charge. Qui accepterait que nous fermions les écoles en novembre 2022 parce que nous ne pourrions pas faire face financièrement à une nouvelle augmentation du fioul ?

Les taux qui ont été proposés et votés en augmentation au Conseil Municipal passeront :

- Pour le Foncier Bâti de 51,21 % à 59,87 % (Taux plafond 2022 : 113,10 %)
- Pour le Foncier non Bâti de 72,06 % à 84,24 % (Taux plafond 2022 : 132,35 %) (À l'usage des exploitants agricoles)

Les Saint-Germinoises contribueront au travers de cette hausse de taux à un financement supplémentaire des activités locales de l'ordre de 250 000 euros... à comparer aux 900 000 euros de la Taxe d'Habitation qui était prélevée à nos concitoyens chaque année.

Les administrés qui ont à plusieurs reprises, eu l'occasion d'en discuter avec certains élus, lors de manifestations communales ou simples rencontres de voisinage, se sont prononcés en faveur de cette hausse, au prétexte qu'elle est parfaitement compréhensible si la Municipalité met à profit cette ressource pour le bien-être et le bien-vivre de ses habitants.



L'ACCUEIL DE LOISIRS DES FARFELOUPS EN CHIFFRES

C'est une vingtaine de professionnels municipaux,

qui surveillent 4000 études du soir,

qui encadrent 6300 journées de vacances extrascolaires,

qui assurent 21 000 accueils périscolaires du matin ou du soir,

qui servent 42 000 repas,

qui participent à plus de 56 000 heures d'encadrement créatif

C'est aussi un budget de dépenses de fonctionnement (hors investissements) de l'ordre d'un million d'euros, pour une recette perçue auprès des parents utilisateurs de 390 000 euros.

La Majorité du Conseil Municipal a souhaité simplifier la tarification (4 tarifs au lieu de 8) et a proposé au Conseil Municipal d'augmenter la tarification pour faire face aux augmentations déjà existantes des produits et matières nécessaires au bon fonctionnement du service, mais aussi, en prévision des hausses que nos fournisseurs nous répercuteront sous peine de résilier les accords contractuels qui nous lient.

Nous avons aussi souhaité que la part que prennent en charge les contribuables saint-germinoises revienne, à terme, au niveau des tarifications facturées aux familles utilisatrices.

Madame Christine PERROT, Maire Adjointe aux Affaires Sociales et Madame Karima BELABED, Maire-Adjointe à la Vie Scolaire et Extrascolaire, ont tenu à rappeler que toute famille qui se trouverait en difficulté face à cette nouvelle tarification pourra faire appel au CCAS, dont le budget a été abondé, par précaution, en conséquence.

L'Accueil de Loisirs des Farfeloups est un service public communal de grande qualité, il mérite notre soutien !



COUP DE PROJECTEUR UNE VIE / UNE PASSION

« Il n'est de richesse que d'Homme" écrivait le philosophe Jean BODIN, et notre petite communauté Saint-Germinoise a la chance d'être riche de ces femmes et de ces hommes à la personnalité hors du commun, ou qui ont offert leur vie à la réalisation de leur passion. Régulièrement, le Lien présentera aux Saint-Germinois une personne ordinaire dont nous vous révélerons "l'extraordinaire"! »

YVES LECARPENTIER, habitant de Saint-Germain est Médecin cardiologue spécialisé dans la recherche médicale sur la mécanique du cœur et la thermo-énergétique.

Faire de la recherche avant tout.

Après des études pour devenir ingénieur, Yves Lecarpentier décide d'entrer en Médecine, « Cela ne me plaisait pas mais ces deux années de mathématiques ont été importantes pour la suite ». Il entre à l'Internat de Paris. De suite il s'oriente vers la cardiologie car la physiopathologie cardiovasculaire se prête bien aux mathématiques, à la physique. « Dès ma nomination à l'internat en 1971 je souhaitais faire de la recherche, c'était une nécessité pour moi. À cette époque, les malades mouraient du cœur et on ne pouvait rien faire. Il existait une seule réanimation cardiaque dans Paris : à l'hôpital Necker.

Après avoir perdu trois malades et assisté à leur mort de manière assez subite, le médecin ne veut plus assister au décès des gens. C'est l'élément déclencheur pour qu'il se lance dans la recherche. Au début des années soixante-dix, l'Etat met des moyens considérables dans le développement de la réanimation, le jeune médecin arrive au bon moment. « La médecine devenait réellement scientifique. »

« Tout prend du temps mais on trouve toujours des moyens pour arriver à ses fins. Il faut être patient. L'échec m'est assez indifférent. Il faut trouver la vérité, la recherche c'est la nouveauté, c'est passionnant ! »

La 1^{ère} unité Inserm Alix du Professeur Lecarpentier

Yves Lecarpentier entre à Polytechnique car il souhaite utiliser des lasers pour certaines expériences sur la mécanique du cœur. Il intègre en 1976 le Laboratoire militaire Alix à Palaiseau. « Leurs moyens étaient phénoménaux, contrairement aux autres labos. » Il s'occupe à mi-temps des malades en réanimation cardiaque, le matin à Limeil-Brévannes et l'après-midi il se rend à Palaiseau jusqu'au soir. « Ma femme n'avait pas d'horaires non plus, on s'entendait bien pour être très souvent absents ! »

Le laboratoire lui donne des locaux, les outils nécessaires, « alors qu'à l'hôpital tout était compté ». Il témoigne avoir eu une « chance extraordinaire. On était deux à travailler sur des sujets différents : mon collègue n'était pas médecin mais travaillait sur des lasers. On a réussi à former une équipe de quatre chercheurs et en 1984 ils ont décidé de créer à l'école Polytechnique, la 1^{ère} unité Inserm Alix autonome. J'en étais le directeur, j'avais 39 ans. Elle existe toujours. Il n'y a jamais eu aucune autre unité Inserm Alix. » Le chercheur étudie la mécanique, la thermo-énergétique du cœur. Son temps de présence à Palaiseau passe à 80 %. « On travaillait sur des lasers pulsés (impulsions courtes). Gérard Mourou - prix Nobel de physique en 2018 - faisait partie de l'équipe. »

L'impulsion courte casse le calcium, le caillot, l'athérome : l'équipe s'interroge sur la possibilité de recanaliser une artère bouchée. En urologie ils mettent au point une technique pour fragmenter les calculs.



**YVES LECARPENTIER
A FAIT PARTIE DU HAUT CONSEIL
DE LA SANTÉ PUBLIQUE
PENDANT QUATRE ANS.**

« Nous faisons des propositions afin d'améliorer la santé des gens, j'avais en charge la cardiologie. J'étais fier que certaines de nos propositions, celles qui coûtaient le moins cher certes, soient retenues par le gouvernement. Une en particulier était de développer l'activité physique voire sportive pour les gens. Le sport est bénéfique pour le cœur, le système cardiovasculaire, le traitement de la tension artérielle... C'était ma proposition et elle a été retenue. C'était satisfaisant. »

Afin de pouvoir lui-même l'appliquer Yves Lecarpentier rencontre le doyen de l'hôpital Bicêtre et lui propose d'associer l'unité Inserm à l'université de Bicêtre, il est alors nommé Professeur et son équipe est rapatriée à Bicêtre.

« On y a développé essentiellement des techniques informatiques, appliquées au cathétérisme cardiaque. »

Sollicités pour diagnostiquer une maladie rare

Un jour un médecin célèbre le sollicite afin d'utiliser sa technique informatique. Il est le codécouvreur d'une maladie rare : la Dysplasie arythmogène du ventricule droit. Les docteurs Frank R, Fontaine G, médecins référents dans le monde entier, confient leurs malades à l'équipe du Professeur Lecarpentier. « Nous étions capables de dire si les malades avaient cette maladie, c'était la seule technique de diagnostic au monde, et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Pendant trois ans on a développé un logiciel pour étudier la maladie sur le ventricule droit, son diagnostic, son intensité et son évolution. On nous a rapatriés à la Pitié-Salpêtrière pour être plus proches de ces deux médecins éminents qui travaillaient là-bas. J'étais alors à 100 % sur la recherche. On avait une technologie de pointe. »

Un nouveau départ : les structures dissipatives

En médecine on prend sa retraite à 67 ans.

Yves Lecarpentier profite de la fonction de sa femme, chef de pôle à l'hôpital de Meaux, « elle m'a facilité la vie pour obtenir des prélèvements ». Il poursuit ses recherches en effectuant des vacances à Meaux. « Je travaille sur le cœur, mais les autres muscles m'intéressent beaucoup également. J'ai travaillé sur le diaphragme, sur les muscles lisses... Et après avoir travaillé uniquement sur les animaux, j'avais très envie de travailler sur l'humain, j'ai eu l'idée de travailler sur le placenta. »

En réflexion depuis 15 ans sur la thermodynamique des systèmes musculaires, il a une idée derrière la tête : « Il existe des systèmes fantastiques découverts par un grand savant, Ilya Prigogine d'origine russe, sur les structures dissipatives ; ce qui m'a beaucoup intéressé. Je l'ai rencontré. »

Il souhaite démontrer que le cœur peut devenir une structure dissipative.

Kesako ? Des conditions qui font qu'une nouveauté apparaît. Un cyclone est une structure dissipative, maintenue en l'état tant que les conditions de pression et de température sont réunies. Les taches de Turing en font partie. « C'est comme ça que la vie s'est développée sur la Terre. » Le chercheur ne regrette pas d'avoir dérangé Ilya Prigogine, qui au terme de leur entretien lui explique comment s'y prendre : « Faites ça et puis vous verrez bien, sinon vous n'avez aucune chance !

Les structures dissipatives : l'avenir de l'Homme ?

Le chercheur prive les rats d'oxygène pour simuler l'infarctus, il étudie l'anoxie et constate qu'après 3h d'hypoxie le cœur continue de fonctionner. Interpellé, il obtient la preuve que ce cœur ne meurt pas car il est capable d'inventer des systèmes de défense pour s'adapter à cette hypoxie et survivre en se contractant.

Au bout de 120 mn il observe la création d'une structure dissipative : le cœur invente de nouveaux processus pour continuer de battre.

Et quand il redonne de l'oxygène le cœur récupère presque tout : 20 % de protéines contractiles sont mortes, c'est peu.

« En tant que médecin on préfère étudier l'Homme, d'où l'idée d'étudier le placenta. Ce n'est pas un muscle mais tout comme, il se contracte en 5 ou 6h. J'étudie alors des placentas de patientes au moment de l'accouchement et j'obtiens les mêmes résultats que sur les cœurs, je travaille également sur des utérus. » Yves Lecarpentier développe ainsi une nouvelle science sur les non-muscles.

Pour quelle application dans le futur ?

Nous aurons la possibilité d'évaluer le degré d'inflammation (toute pathologie provient d'une inflammation), la possibilité d'arrêter, au mieux, le processus inflammatoire, au pire on pourra le réduire.

Les travaux du Professeur Lecarpentier sur les structures dissipatives devraient être prochainement publiés.



COMMERCES ET SANTÉ NOUVEAUTÉS

**Santé, commerce, bien-être... ça bouge à Saint-Germain !
Elles sont Saint-Germinoises !**

UN NOUVEAU COMMERCE

Le 17 mars Claudia et Christelle ont ouvert leurs portes aux désireux de stopper leur consommation de tabac, et aux accros du vapotage ! Après vingt-cinq ans d'amitié, les deux jeunes femmes qui ont été saint-germinoises, ont étudié ensemble et rêvaient d'entreprendre ensemble, ont réalisé leur souhait !

Interview ! Le Cercle de la Vap est une franchise qui propose des produits 100 % français. Le Cercle de la Vap a sa propre usine de fabrication dans le 83, à Brignoles, les arômes sont sélectionnés à Grasse (la ville des parfums !), plus de la moitié sont normés Afnor. Claudia en a fait son activité principale, et Christelle lui apporte son soutien en plus de son activité qu'elle a souhaité conserver pour le moment. L'ambiance de la boutique est chaleureuse, avec un aménagement en bois très cocooning, en plus de l'application des 4 piliers de la marque : qualité/conseil/service/accompagnement. Le sourire des filles compte pour beaucoup...

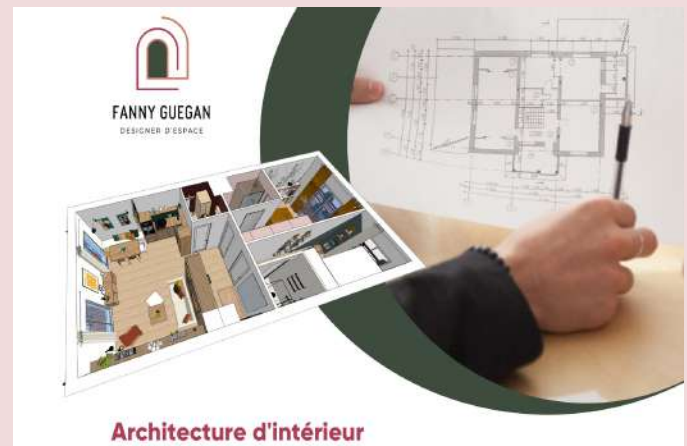
Le magasin propose des cigarettes électroniques, du e-liquide et du CBD. À la fois pour les primo vapoteurs que pour les experts. On peut choisir parmi 139 parfums, « et si on n'en a pas en magasin on commande et ça arrive le lendemain ! » précise Claudia.

La gamme CBD comprend du e-liquide prêt à vaper, des booster de CBD (on met quelques gouttes dans un liquide sans nicotine), les puff (cigarettes jetables en e-liquide et en CBD), une gamme de produits cosmétiques (crème pour les mains, crème anti-âge, crème de massage, crème amincissante, gel arnica, gel pour les sportifs, infusions (corps gras à ajouter), huiles sublinguales (à mettre sous la langue) pour la détente, pour les personnes stressées, qui ont du mal à dormir...

Ouvert du lundi au samedi 9h – 19h (fermé le dimanche).



FANNY GUEGAN DESIGNER D'ESPACE



Architecture d'intérieur

« Notre agence propose des prestations de décoration, d'agencement et d'aménagement intérieur clé en main pour créer des espaces qui vous ressemblent. Particuliers, nous offrons des formules adaptées à toutes vos envies et à tous les budgets. Quelle que soit la surface nous nous adaptons à vos besoins et vos envies. Nous retravaillons également les aménagements de biens neufs ou en gestion locative. Professionnels, nous créons des espaces conviviaux et fonctionnels pour dynamiser les espaces de vente et de bureaux pour accueillir vos clients dans un lieux agréable et propice à la vente et développer l'engagement de vos collaborateurs tout en respectant les réglementations en vigueur.

En Ile-de-France ou à distance nos prestations sont de qualité et nous mettons le client au cœur de notre engagement. N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous aider à concrétiser votre projet.

Prenez dès aujourd'hui contact avec nous pour un premier rendez-vous découverte !

Tél : **06.58.98.33.19**

Mail : Contact@fgldeco.com

www.fgldeco.com

<https://www.instagram.com/fgldeco/>

Horaires d'ouverture ;

Du Lundi au Samedi de 9h30 à 18h30

Sur rendez-vous au 06 58 98 33 19



**Aménagement
Agencement
Décoration
Conception 3D**

Contactez-nous !



Particuliers et Professionnels
Tél. : 06 58 98 33 19
contact@fgldeco.com
Ile-de France et à distance

QUEL EST LE JOB DE VOS RÊVES ?



Êtes-vous pleinement épanoui(e) au travail ?

Mélanie Renoir est Conseillère en évolution professionnelle.

Le double objectif de son activité est l'accompagnement professionnel auprès de toutes celles et ceux en recherche de sens dans leur carrière, et son propre épanouissement en exerçant une profession qu'elle a choisie tout en profitant de sa famille. « Je souhaite venir en aide à toutes les personnes qui désirent révéler leur potentiel,

identifier leurs compétences pour leur permettre de s'accomplir et de donner du sens à leur vie. »

Contactez Mélanie
07 68 22 31 12

Sur sa page Facebook **Mel'Evolution**
Sur instagram https://www.instagram.com/mel_evolution/
Et sur son site internet <https://mel-evolution.fr/>

Mel'evolution

PASCALE WAIMAN



Praticienne en Hypnose Ericksonienne à son domicile de Saint-Germain-sur-Morin, secteur de Montguillon.

Pascale constate l'engouement qui amène de nombreuses personnes à rechercher un accompagnement bien-être, et paradoxalement dans une période où

chacune, chacun, n'a pas toujours les moyens financiers de se faire accompagner. Pascale propose donc un « accompagnement solidaire » en cabinet.

<https://hypnose77.pascalewaiman.fr/>

Visionnez la vidéo de Pascale :



UNE NOUVELLE PRATICIENNE REÇOIT SUR LA COMMUNE



Elle n'est pas Saint-Germinoise mais elle vous reçoit sur rendez-vous à Saint-Germain !

Jennifer Deyres vous propose :

- ✓ Un accompagnement en psychothérapie en séance individuelle pour les adultes : apprendre à se connaître, comprendre le sens de ses symptômes, comprendre le fonctionnement et le sens de nos pensées et émotions.
- ✓ Une spécialisation sur le développement psycho-émotionnel des enfants et adolescents : trouble du sommeil, trouble du langage, énurésie, mauvaise estime de soi...
- ✓ Un atelier de groupes 4-6 enfants : ateliers ludiques sous forme de jeux sur la gestion des émotions.

Cabinet : 20 rue de paris Saint-Germain-sur-Morin
Cabinet : 18 rue des Charmes Courtry

www.therapie-jennifervergeat.fr

Tél : 06 11 41 09 84

NOUVEAU SERVICE !

Passez votre code de la route à Saint-Germain !

En partenariat avec votre mairie, Exacode organise régulièrement des sessions pour permettre aux candidats de passer le code plus près de chez eux, sans déplacement et sans stress.

Toutes les conditions sont réunies pour votre succès : très petits groupes de candidats, tablettes interactives et intuitives, juste en bas de chez vous !

Renseignements et inscription sur exacode.fr

Page Facebook Exacode Hauts-de-France

L'EXAMEN DE PROXIMITÉ

VOUS PASSEZ LE CODE PRÈS DE CHEZ VOUS ! QUAND VOUS VOULEZ ! OÙ VOUS VOULEZ !

EN CANDIDAT LIBRE OU PAR LE BARRIÈRE DE VOTRE AUTOSCOLE

RESULTATS SOUS 48H

TARIF UNIQUE DE 30 €

Inscription rapide
Réservez votre séance sur
EXACODE.FR

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Notre passion, c'est votre succès !



LA VIDÉO NE FAIT PAS DE CADEAU

La nécessité d'informer nos concitoyens, durant la Covid, nous avait portés à mettre en place un système de retransmission en vidéo en direct des Conseils municipaux sur internet dès 2021.

Vos élus majoritaires ont dû se plier à cette nouvelle forme de rendre compte de son action.

La plupart d'entre eux n'étant pas des professionnels de la communication, l'exercice a été complexe au début.

On peut être excellent gestionnaire et gêné lorsqu'un élu minoritaire vous coupe la parole toutes les dix secondes. On peut être interloqué lorsqu'un opposant à court d'argument quitte sa place pour venir se placer face à vous et hurler en postillonnant qu'il a raison, en jetant un paquet de feuillets sur votre pupitre.

On peut perdre son calme lorsqu'un opposant après une prise de photo d'une délicatesse discutable, se lève et vient faire des portraits photographiques des élus votant à main levée pour le Budget, en se justifiant, « vous êtes des élus, j'ai le droit ! » Et ceci dans le silence assourdissant de la responsable du Groupe minoritaire, habituellement beaucoup plus sensible au respect des élus et des femmes en particulier.

La priorité de l'intérêt général, la capacité à défendre ses idées avec le respect de l'autre, l'éducation et l'esprit républicain ne sont pas des qualités présentes dans la même proportion chez tous...

Rapidement les retransmissions des séances de Conseil Municipal ont rassemblé plusieurs centaines d'habitants.

Et, le temps passant, nous avons pu nous rendre compte que nos petites imperfections sont plutôt perçues par les habitants comme une marque de sincérité.

À contrario, les questionnements de certains opposants, sur des sujets mineurs, ou dont ils n'écoutent pas les réponses ne montrent pas une réelle volonté de servir nos concitoyens.

Le public ne s'y est pas trompé, et les commentaires sanctionnent lourdement les comportements malvenus qui desservent l'intérêt général.

La vidéo, en direct, ne fait pas de cadeau.

L'Équipe majoritaire

Impôts fonciers

Malgré notre pétition qu'elle juge insignifiante, la majorité municipale a voté la plus forte hausse depuis 20 ans : **8,7 %**. C'est énorme ! Nous avons de loin le plus fort taux des communes alentours. Mais pour parachever le tableau, elle a aussi revu à la hausse tous les tarifs de l'ALSH et de la cantine, invitant les moins fortunés à solliciter le CCAS.

Nos actions

Nous poursuivons nos actions pour contraindre le maire à respecter la loi. Ainsi, la pression que nous avons mise nous permet de poser vos questions en conseil de façon plus sereine. Les arbres de « l'algéco » de l'école ont été taillés comme Mme Coré l'avait réclamé. Depuis 2016, M. Saillard a demandé à maintes reprises la création d'un passage piétons rue de Montguillon afin de sécuriser la traversée des collégiens, Il vient enfin de voir le jour... après 6 ans d'attente !

Plainte du Maire, coût : 16 000 €

Vous vous souvenez de la plainte en diffamation que M. Gourvitch avait lancée contre M. Vaudescal, Maire de Couilly, et la liste de « Saint Germain et Moi » durant l'entre deux tour de l'élection municipale ? M. Vaudescal avait affirmé qu'il existait un « **programme d'urbanisation de plusieurs milliers de logements d'ici à 2030** » sur Saint Germain sur Morin. D'abord jugée irrecevable en juin 2020. Elle a été relancée et a été jugée le 22 octobre 2021. Le tribunal a alors considéré que les propos de M. Vaudescal n'étaient pas diffamatoires. Pire, malgré les arguments de notre maire, le tribunal affirme que « **rien ne permet de penser que cette urbanisation n'interviendra pas d'ici à [2030]** ». Nous avons donc été relaxés. Dès lors, M. Gourvitch a fait appel le 28 octobre... Pour, en définitive se désister. **Au final, M. Gourvitch a fait dépenser plus de 16 000€ par la commune pour rien !** Cela correspond presque à une année de subvention à nos associations. Cela n'a en revanche rien coûté à M. Leboulenger, représentant l'association « Saint Germain et Moi », qui s'est défendu sans avocat. Comme tout danger d'une urbanisation galopante n'est pas écarté, les élus de « Saint Germain et Moi » resteront vigilants, si jamais un tel projet devait s'appliquer.

Les documents sont disponibles sur le nouveau site de notre association <http://sgmetmoi.e-monsite.com>



Informez-vous sur : <http://sgmetmoi.e-monsite.com> ou sur www.facebook.com/SGMetmoi/

Contactez-nous par mail saintgermainetmoi@laposte.net ou par téléphone au 07 68 79 70 85



Le vote du budget communal (conseil du 20/04) démontre la volonté d'améliorer la vie quotidienne des saint germinoises notamment par la rénovation prévue rue de Montguillon (et une nouvelle liaison douce), l'installation de nouveaux parkings à vélos et de passages piétons, tant sollicités. Nous souhaitons que de nouveaux chemins sécurisés voient le jour dans notre village. PNV restera vigilant et force de proposition sur ces sujets.

Nous déplorons, qu'après les 150 000 € déjà investis, 90 000 € soient dédiés aux caméras de vidéosurveillance cette année et un complément à prévoir en 2023 ! Cela fait un peu cher pour atténuer ou supprimer le « sentiment d'insécurité » qui reste encore à démontrer à Saint Germain sur Morin. Ce dispositif est exploité directement par la gendarmerie et donc par l'état qui ne contribue qu'à moindre frais puisque l'investissement repose sur le budget communal. Ces caméras ne protègent pas car elles ne permettent pas une intervention immédiate, ou se situe la sécurité ? Un renforcement des effectifs de la gendarmerie serait plus opportun. La sécurité reste un service régalien qui passe aussi par la proximité !

La majorité municipale a décidé de manière unilatérale d'augmenter considérablement (voir doubler) les tarifs du périscolaire (cantine, ALSH). Ces augmentations inconsidérées, sous prétexte de « simplification », vont peser lourdement dans les budgets des foyers. Cette nouvelle tarification est inégalitaire car elle ne prend en compte que 3 tranches. « Pour Notre Village » avait créé 8 tranches basées sur le quotient familial de la CAF, ceci afin d'établir une répartition équitable entre les familles et rendre une forme de justice sociale ... disparue aujourd'hui ! Nous laissons le soin aux parents d'élèves d'apprécier l'action de la majorité.

PNV a toujours eu pour objectif l'intérêt de la commune et de ses concitoyens. Nous invitons les habitants de Saint Germain à venir partager une vision commune de progrès social, humaniste et écologique. Venez nous rejoindre pour un village à visage humain et verdoyant !



Facebook : Pour Notre Village, Saint-Germain demain
Adresse courriel : pnvsgm@laposte.net

À VENIR

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX

SAMEDI 11 JUIN

Repair Café
9h-12h
Ferme des Religieux



SAMEDI 25 JUIN

Fête du village
9h-18h
Square Satu-Nou
+ Fête de la Musique à partir de 17h !



SAMEDI 9 JUILLET

Bal des Pompiers et Concert Airstream
En partenariat avec File 7 et VEA
A partir de 19h
Centre de secours du SDIS



MERCREDI 13 JUILLET

Feu d'artifice
23h
Skate-park
Jacques Goddet



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Forum des associations
11h-17h
Espace sportif
Jacques Goddet



SAMEDI 17 SEPTEMBRE

World Cleanup Day
Nettoyage de la nature
9h-12h
Rendez-vous devant la mairie



SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

Fête des P'tits Loups
Ecole de l'Orme-aux-Loups



7/8/9 OCTOBRE

Fête foraine
Place de la mairie



ET DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS !

LE COMITÉ DES FÊTES :

DIMANCHE 15 MAI
Brocante 7h-18h
Espace sportif Jacques Goddet



SAMEDI 4 JUIN

Pétanque
Espace sportif Jacques Goddet

LE CLUB DE TIR À L'ARC :

11 et 12 juin
Championnat départemental
Pas de tir espace Jacques Goddet



L'OAC GREHA :

14/15/16 octobre
EXPO sur la biodiversité
(avec le concours du club photo de Crécy)
Salle de la Bergerie



L'ÉPINOCHÉ :

DIMANCHE 7 AOUT
Marathon

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
Rencontre jeunes

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
Concours adultes



L'AMICALE BOULISTE :

JEUDI 26 MAI
Challenge double mixte
1^{er} et 2 JUIN
Qualificatifs régionaux vétérans

SAMEDI 11 JUIN
Doubles PMO 3^{ème} et 4^{ème} division
+ 70 ans du club
18 et 19 JUIN
Championnat départemental
quadrettes M3 et M4

SAMEDI 16 JUILLET
16 doubles promotion
3^{ème} et 4^{ème} division

SAMEDI 20 AOUT
16 simples promotion
3^{ème} et 4^{ème} division

SAMEDI 10 SEPTEMBRE
16 doubles intersociétaire



ERRATUM Une erreur s'est glissée dans notre guide pratique municipal : Les coordonnées de Madame Paulette Page (Association OAC-GREHA) sont **06 09 02 64 06**

BIENVENUE !

19/10/2021 GUAY MONASSE Johanna Armelle Béatrice
25/10/2021 FAUCON Joannie Claire
19/11/2021 POULAILLEAU Jenna Lyana Allison Jessica
24/11/2021 FLICHY Alana Catherine Nicole
15/12/2021 OLANER LEBRETON Maël Serge Raymond
20/12/2021 M'BERI-ELENGA Axel Kwhamey Jude
31/12/2021 PADÉ Lénah Mauricette Véronique
12/01/2022 ZIEBA Alexis
19/01/2022 BIZI Sacha Pascal Christian
20/01/2022 PEREIRA Léo Carlos Jean-Michel
04/02/2022 BALLINI Elin Astrid
20/02/2022 DOUAY Lucas Lionel Denis
01/04/2022 COSSÉ Alba Marina Magdalena
01/04/2022 SAYEGH Léon Marceau Désiré
06/04/2022 WEEKS Béatrice Isabella
07/04/2022 BOUDILLET Opaline
11/04/2022 ATTALI Yaëlle Hanna
11/04/2022 MARIAPIN Kessi Catherine



FÉLICITATIONS !

Mariages :

23/10/2021 ALLEMAN Christophe et BENITEZ-MORENTE Sophie
30/10/2021 KOFFI Dréblabo et CORVIS Jennifer
06/11/2021 BOUCHARD Michaël et ROY Anne
18/12/2021 AVANZINI Jérôme et PAN Lu
02/04/2022 COLLET Marjorie et ROHARD Marianne

Pacs :

10/11/2021 ERVÉ Michel et MANDOUR Halima
15/01/2022 TALARMEIN Alexandre et REGNIER Vicky
05/02/2022 ROBINSON Kevin et GONCALVES ENES Elisabeth
05/02/2022 YOU Maxime et DANIEL Marine
05/02/2022 COSSÉ Stéphane et BENES-SUANEZ Laetitia
25/02/2022 LESPILETTE Quentin et CAMUZAT Joséphine
26/03/2022 NOUHAUT Eddy et VIGOUROUX Sylvie
30/04/2022 BEGEY Alexandre et HENEAU Valentine



PARRAINAGE CIVIL

14/05/2022 ARTIGNY Calie Lucie née le 27 janvier 2021

NOS CONDOLÉANCES...

24/10/2021 BEAUTOUR Christian
27/10/2021 PEYNAUD Fabrice
31/10/2021 HANCHÉ Jacqueline veuve DUCHARNE
22/11/2021 FAZZI Antonio
24/12/2021 PIOTROT Jacques
26/12/2021 GAUTHIER Eliane
30/12/2021 PRUDHOMME Denise veuve LEBEAU
19/01/2022 DUMAS Albert
25/01/2022 RZEZNIK Edgard
26/01/2022 DÖRR Norbert
29/01/2022 ROBERT Claude
11/02/2022 BEAUDOIN René
12/02/2022 KLEMPOUZ Joël
09/04/2022 CHASTANG Bernard

29/04/2022 LUREAU Jean
30/04/2022 EL SHARIF El Sayed

03/05/2022 ORECCHIONI Jacques
12/05/2022 MARGALLE Michel



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Monsieur BERNARD CHASTANG



C'est avec une grande tristesse que le village a appris la disparation de Monsieur Bernard CHASTANG le 9 avril dernier.

Il était très engagé dans la vie associative de la commune depuis plusieurs décennies. Il a participé activement aux travaux du GREHA au sein de l'OAC. Il était parmi les membres fondateurs d'amitié SATU NOU, le village roumain d'adoption.

Il fut également élu de 2001 à 2014 sous le mandat de maire de Patrick GEREMIA et Alain GAILLARD. Conseiller municipal, puis adjoint au maire chargé des travaux et du Patrimoine.

Après ces deux fonctions, il aura apporté son aide à M. KLEMPOUZ et M. GOUROVITCH pour défendre la commune, attaquée devant les juridictions civiles par un particulier qui souhaitait faire réparer sa propriété aux frais de la commune soi-disant responsable de la détérioration d'un déversoir sur le grand Morin. La qualité des recherches historiques qu'il aura menées auprès des Archives Départementales aura permis de débouter définitivement le requérant.

La Municipalité, le personnel communal, les anciens de Saint-Germain garderont l'image d'un homme proche des gens, facile d'accès, toujours de bonne humeur sous sa faconde méridionale, aimant plaisanter et prenant la vie du bon côté.

La Municipalité et le personnel communal s'associent à la douleur de ses proches et témoignent leur soutien à sa famille, en particulier à son épouse Pierrette, à sa fille Karine, et à son fils Yannick.

Monsieur JOËL KLEMPOUZ



Monsieur Joël KLEMPOUZ est décédé le samedi 12 février 2022. Il était arrivé à Saint-Germain-sur-Morin au début des années 1980. Il s'est investi dans la vie sportive de la commune à travers le club de Tennis de Saint-Germain d'abord comme pratiquant puis comme dirigeant à la suite de la famille LEGENDRE. Pendant sa Présidence le club a connu un développement important, de nouvelles installations ont vu le jour, de très bons résultats ont été obtenus par les licenciés du club.

M. KLEMPOUZ, expert-comptable, commissaire aux comptes de profession s'est aussi consacré à la vie du village en organisant des permanences gratuites d'aide aux contribuables pendant quelques années, puis il a été élu conseiller municipal d'opposition en 2002 et enfin Maire en 2014.

Il laisse le souvenir d'un homme discret, très investi dans le club de tennis qu'il a contribué à développer pour lui donner une envergure régionale, et passionné par la vie locale.

La Municipalité et le personnel communal s'associent à la douleur de ses proches et témoignent leur soutien à sa famille, en particulier à son épouse Clara, et son fils Grégory.

M. Jean-Stéphane Augros,
Conseiller Municipal, lui a rendu hommage :

*« J'ai eu la chance de travailler à ses côtés
au cours du précédent mandat en tant que 1^{er} adjoint.
Les chantiers n'ont pas manqué et j'ai alors pu mesurer
l'énergie et les convictions de Joël.
Son action était entièrement tournée vers Saint-Germain,
que cela soit sur le plan communal avec sa participation
à la vie publique locale depuis de nombreuses années
ou bien son investissement historique
sur le plan sportif avec le club de Tennis.
Mes pensées vont vers son épouse et son fils. »*

Jean-Stéphane Augros



SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN AU QUOTIDIEN

SACS À DÉCHETS VERTS

LA DERNIERE DISTRIBUTION POUR L'ANNEE 2022 A EU LIEU **LES 19 MARS ET 2 AVRIL**

RENDEZ-VOUS **LE SAMEDI 4 JUIN OU LE SAMEDI 2 JUILLET** POUR LA PROCHAINE DISTRIBUTION (2ème session de l'année)
De 9h à 11h30 à la Salle de la Bergerie

VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION FOURNIT À NOTRE COMMUNE CHAQUE ANNÉE 60 SACS/MAISON/AN :

La Municipalité redistribue aux administrés ce même nombre de sacs à l'année. Les élus de Saint-Germain effectuent trois distributions annuelles de 20 sacs/foyer : en **mars, juin** et **septembre**. Chaque fois il est proposé deux dates, il est demandé aux Saint-Germinoises de se déplacer une fois sur les deux dates.



LES COLLECTES



Les jours de collecte sur notre commune sont :

- ▶ **Lundi et jeudi** : Ordures ménagères
- ▶ **Mercredi** : Collecte sélective Emballages et papiers
- ▶ **Collecte des déchets verts** : tous les mercredis

▶ **Collecte des encombrants** : trois fois par an, dates indiquées sur le calendrier.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte à partir de 18 h.



LES PERMANENCES EN MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

RAM : Tous les 2ème mercredis de 14h à 17h en mairie. Sur rendez-vous.

CCAS : Tous les mercredis de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous

SERVICE JURIDIQUE : Le 2ème et le 4ème lundi de chaque mois.

2 rdv possibles 14h et 14h30 (contacter l'accueil mairie pour prendre rdv)

VOS ÉLUS : Tous les jours sur rendez-vous (contacter l'accueil mairie)

NUISANCES SONORES

Tonte et activités bruyantes

L'arrêté Préfectoral récent en vigueur à ce jour (arrêté préfectoral du 23 septembre 2019) stipule que les activités bruyantes causées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, tondeuses à gazon, taille haies, tronçonneuses etc.) doivent être réalisées sur les tranches horaires suivantes :

✓ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h

✓ Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

✓ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h!

HORAIRES MAIRIE

lundi : 8h45/11h30 et 14h/18h30

du mardi au vendredi : 8h45/11h30 et 14h/17h

samedi : 8h45/12h00

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR NOTRE SITE INTERNET

www.saint-germain-sur-morin.org

Facebook Saint germain sur morin_officiel

Instagram villedestgermainsurmorin

POUR JOINDRE VOTRE POLICE MUNICIPALE

En mairie 01 60 04 92 20 / 01 60 04 92 23

Sylvain Bouchon (Chef de poste) 06 27 28 01 39

Françoise Nourissat 06 07 82 85 33

Yoann Mira 06 27 28 02 30



ALSH LES FARFELLOUPS

Les fermetures de l'Accueil de Loisirs pour cette année seront :

• Du 30 juillet au 15 août inclus

(erratum pour le numéro LE LIEN oct 2021)

• Du 26 au 30 décembre

Informations vacances scolaires 2021/2022

- L'école fera le pont vendredi 27 mai 2022.
- Sur cette journée l'accueil de loisirs sera également fermé.
- Les vacances d'été 2022 débuteront le jeudi 7 juillet au soir après l'école.
- Le vendredi 08 juillet sera une journée de vacances scolaires.
- La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre matin.

L'accueil de loisirs sera donc ouvert **du vendredi 08 juillet au vendredi 29 juillet 2022 inclus** (soit 3 semaines et 1 jour).
Puis ouvert **du mardi 16 août au mercredi 31 août 2022 inclus** (soit 2 semaines et 3 jours).

▲ Rappel : le lundi 15 août est un jour férié.

▲ L'accueil de loisirs sera fermé du samedi 30 juillet au lundi 15 août 2022 INCLUS (soit 2 semaines).



Directeur de la Publication : Monsieur le Maire de Saint-Germain Dépôt légal 2ème trimestre 2022.

Rédaction : Service Communication. Mise en page et Impression : Imp. KLEIN. Photos : Elus, Associations, Agents Communaux.